Intervention de M. Michel LAMY, représentant du Conseil économique, social et environnemental au Conseil national de l’information statistique (CNIS)



TRAVAUX PUBLIÉE LE 09/10/2012

Compte-rendu de la réunion de la délégation à l'Outre-mer du mardi 9 octobre 2012

Intervention de M. Michel LAMY, représentant du Conseil économique, social et environnemental au Conseil national de l’information statistique (CNIS) sur la prise en compte des besoins statistiques relatifs aux départements et collectivités d’Outre-mer dans le programme à moyen terme du CNIS pour 2014-2018.

Au cours de son intervention, M. Michel LAMY a informé ses collègues qu’il se rendait dans l’ensemble des formations de travail du CESE pour recueillir leurs besoins statistiques afin qu’ils soient pris en compte par le Conseil national de l’information statistique (CNIS) dans l’élaboration de son programme à moyen terme pour 2014-2018. Au cours du débat, les conseillers ont souligné que l’existence et donc la production de donnés statistiques décrivant les réalités ultramarines et émanant du service de la statistique publique étaient indispensables. Ces données doivent contribuer, de façon impartiale et rigoureuse, à l’établissement du diagnostic partagé sur les problématiques des Outre-mer. A titre d’exemple, ils ont pointé certains manques repérés lors de l’élaboration des contributions relatives à l’emploi des jeunes ultramarins (absence d’enquête « Génération » du CEREQ dans les Outre-mer) ou à la valorisation des forêts ultramarines (champ géographique incomplet d’intervention de l’Institut national de l’information géographique et forestière). Au-delà de la production des données par les différentes administrations, ils se sont également interrogés sur leur harmonisation afin d’établir les comparaisons les plus pertinentes, sur leur actualisation régulière (données démographiques) et sur les règles relatives à leur mise à disposition afin d’enrichir le débat public.

Débat général sur les travaux à venir de la délégation à l’Outre-mer.

Le débat général sur les travaux à venir de la délégation à l'Outre-mer a été initié par une note dressant un bilan de ses travaux terminés ou en cours, rappelant les thèmes pouvant faire l'objet d'une future étude, relevant les priorités budgétaires du ministère des Outre-mer pour l'année 2013 et faisant enfin un point sur les travaux menés par les délégations analogues des assemblées parlementaires. Les conseillers ont évoqués les thématiques suivantes relatives aux Outre-mer : les dispositifs de financement des entreprises, l'investissement public, le micro-crédit, le logement, l'insertion des jeunes, en particulier ceux qui sont en situation de déshérence, la continuité territoriale, l'impact du changement climatique. Ils ont souligné que la thématique de l'énergie, et notamment de l'autonomie énergétique, dans les Outre-mer était aussi primordiale et pouvait être traitée dans le cadre de la problématique plus générale de la continuité territoriale. Enfin, ils ont souligné que les études devaient certes établir un diagnostic du sujet traité mais aussi aboutir à d'indispensables propositions pour contribuer au débat public. Les conseillers ont décidé d'examiner le mardi 11 décembre prochain un ou deux projets de note de saisine consacrés aux sujets évoqués.

© - copyright CESE - Novembre 2026